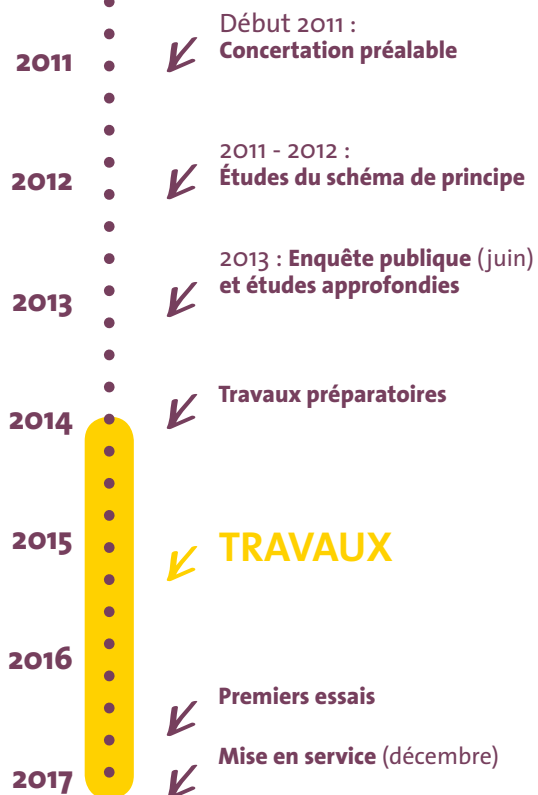


LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL



ZOOM SUR LES TRAVAUX

Un important dispositif de communication sera déployé avant et pendant la phase de travaux. Il permettra d'expliquer le projet et ses impacts, d'informer sur l'avancement des travaux et de répondre aux questions de la population. Tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée par le chantier : les commerces resteront accessibles, les circulations piétons, cyclistes et automobiles seront maintenues pendant toute la durée du chantier. Les riverains, les commerçants, les usagers des transports et les passants seront informés de l'évolution du chantier au fur et à mesure de l'avancée de ce dernier.



LES ACTEURS DU PROJET

La Mairie de Paris est le principal financeur du projet de prolongement du T3 de la porte de la Chapelle à la porte d'Asnières. Elle est également co-maître d'ouvrage des études avec le STIF et des travaux avec la RATP, pour la partie aménagement qualitatif de l'espace public.



Région Île de France Après avoir participé à la création du T3 et contribué à son prolongement vers la porte de la Chapelle, le Conseil régional est une nouvelle fois partenaire du projet et participe à son financement.



L'État en s'engageant pour les projets de transports collectifs tels que la modernisation des RER, le prolongement des lignes de métro, la mise en service de nouvelles lignes et le prolongement de tramways ou de transports en commun en site propre, poursuit son objectif de rendre plus performant le réseau de transport en l'inscrivant dans la dynamique des territoires afin de mieux répondre aux besoins quotidiens des usagers. L'État participe au financement de ce projet.



Eau de Paris est un établissement public à caractère industriel et commercial dont la mission est d'assurer le service public de l'eau à Paris. En tant que Régie de la Ville de Paris, Eau de Paris est maître d'ouvrage et exploitant des réseaux d'eau potable et non potable. Dans le cadre du projet d'extension du T3, Eau de Paris déviera et rénovra une conduite de transport d'eau potable ainsi que des conduites annexes sur l'ensemble du tracé.



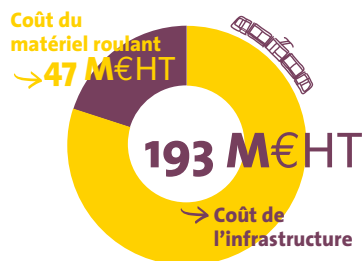
La RATP est l'exploitant du tramway T3. Elle est co-maître d'ouvrage des études et des travaux avec la Mairie de Paris pour la partie système de transport.



Le STIF, autorité organisatrice des transports en Ile-de-France, finance entièrement le matériel roulant, de même que le coût de fonctionnement de la ligne dès sa mise en service. Le STIF assure, avec la Mairie de Paris, la conduite des études du projet jusqu'à l'enquête publique. En tant qu'autorité organisatrice il veille au respect du programme, du calendrier et des coûts tout au long du projet.



LE FINANCEMENT DU PROJET



Les travaux de création du système de transport et des aménagements urbains (193M€) sont financés par la **Mairie de Paris**, la **Région Île-de-France** et l'**État**.

Le matériel roulant (47M€) et le coût d'exploitation annuel sont financés par le **STIF**.

Eau de Paris assurera le financement du déplacement et la rénovation de ses canalisations d'eau potable (20M€).

LES MODALITÉS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique est une procédure qui s'applique à tous les grands projets. Dans le cadre du projet de prolongement du T3 à la porte d'Asnières, il s'agit de la deuxième phase de consultation du public. Son objectif est d'informer le public sur le projet détaillé et de recueillir ses observations sur des registres spécifiquement mis à sa disposition. La commission d'enquête chargée du dossier, présidée par M. Claude Richer, examine les observations recueillies et rend un rapport au maître d'ouvrage afin d'éclairer la décision qui en découlera.

→ Du 27 mai au 27 juin 2013, plusieurs possibilités pour s'informer et s'exprimer :

LES RÉUNIONS PUBLIQUES

- le mercredi 5 juin 2013 à 20h30 au gymnase Biancotto, 6 avenue de la porte de Clichy, Paris 17^e
- le mardi 11 juin 2013 à 20h30 au lycée Rabelais, 9 rue Francis de Croisset Paris 18^e

LES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Mairie du 17 ^e	Mairie du 18 ^e	La maison du projet Paris Batignolles
- Mercredi 29/05 • 14h-17h	- Jeudi 30/05 • 14h-17h	- Samedi 1/06 • 14h-17h
- Lundi 3/06 • 14h à 17h	- Jeudi 6/06 • 16h30-19h30	- Vendredi 7/06 • 14h-17h
- Samedi 8/06 • 9h-12h	- Lundi 10/06 • 14h-17h	- Samedi 15/06 • 14h-17h
- Jeudi 20/06 • 16h30-19h30	- Samedi 22/06 • 9h-12h	- Vendredi 21/06 • 14h-17h
- Mardi 25/06 • 14h-17h	- Jeudi 27/06 • 14h-17h	

LA CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE ET DES REGISTRES

- Mairie du 17^e arrondissement : lundi-vendredi : 8h30-17h, jeudi : 8h30-19h30
- Mairie du 18^e arrondissement : lundi-vendredi : 8h30-17h, jeudi : 8h30-19h30
- Maison du projet Paris-Batignolles : vendredi, samedi, dimanche : 14h-18h

L'EXPOSITION SUR LE PROJET

- du 27 mai 2013 au 27 juin 2013 dans les mairies du 17^e et 18^e arrondissement et à la maison du projet Paris Batignolles aux heures d'ouverture (voir ci-dessus).

Toute l'information sur le projet en ligne sur : www.tramway.paris.fr



ENQUÊTE PUBLIQUE
INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS
Du 27 mai 2013 au 27 juin 2013

LE T3 POURSUIT SON CHEMIN !
de la porte de la Chapelle à la porte d'Asnières

+ d'infos sur tramway.paris.fr

LES GRANDES LIGNES DU PROJET

Parti du pont du Garigliano (15^e),
le T3 a rejoint la porte d'Ivry (13^e) en 2006
puis la porte de la Chapelle (18^e) en 2012.
Le T3 poursuit sa route jusqu'à la porte
d'Asnières (17^e), qui sera atteinte fin 2017

Le prolongement du tramway T3 jusqu'à la porte d'Asnières (17^e) figure parmi les priorités en matière de transports franciliens pour la Mairie de Paris, la Région Île-de-France, l'État et le STIF.

Cette extension, dont la mise en service est prévue fin 2017, répond à plusieurs enjeux, à la fois de transport, de requalification urbaine et de société.

Plus de 600 000 personnes et 300 000 emplois sont concernés par ce projet d'envergure, dans les 17^e et 18^e arrondissements de Paris ainsi que dans les communes de Saint-Denis, Saint-Ouen, Clichy et Levallois. Le prolongement du tramway sur les boulevards des Maréchaux permettra d'une part de faciliter les déplacements et d'autre part de requalifier les quartiers traversés tout en renforçant les liens entre Paris et les communes limitrophes.

En outre, le tramway desservira un secteur riche de projets urbains, à l'image de la ZAC Clichy-Batignolles dans le 17^e arrondissement et de la ZAC Chapelle International dans le 18^e arrondissement et de transports en commun, notamment le prolongement de la ligne 12 du métro à Mairie d'Aubervilliers et le prolongement de la ligne 14 du métro à la Mairie de Saint-Ouen.

EN ROUTE VERS LA PORTE D'ASNIÈRES



ZOOM SUR LES AMÉNAGEMENTS REMARQUABLES

LA REQUALIFICATION URBAINE LE LONG DU TRACÉ POUR UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ

1 Porte de Clignancourt

Cette station sera équipée de quais larges pour accueillir les nombreux visiteurs du marché aux puces de Saint-Ouen. Les correspondances entre les différents modes de transport en commun (bus, métro et tram) seront particulièrement étudiées dans le projet d'aménagement.

2 « Porte Montmartre »

Cette station sera implantée au coeur des nombreux logements du secteur et des commerces, dont notamment le marché du boulevard Ney entre les rues Camille Flammarion et Jean Varenne.

3 « Porte Pouchet »

Cette station viendra compléter le programme du Grand Projet de Renovation Urbaine (GPRU) du quartier de la porte Pouchet. Elle contribuera à redynamiser la vie locale et desservira les grandes infrastructures du secteur (stade Max Rousié, caserne de la Préfecture de Police...).

4 « Porte d'Asnières »

Le nouveau terminus permettra une meilleure desserte de la population et des équipements du secteur (groupe scolaire Boris-Vian, square des Hauts de Malesherbes, quartier Eiffel de Levallois-Perret...).

➔ LES CHIFFRES CLÉS

4,3 km de tracé supplémentaires

8 nouvelles stations de tramway

un tramway toutes les 4 minutes
dans chaque sens en heure de pointe

76 000 futurs voyageurs par jour

11 projets urbains connexes

13 min de temps de trajet estimé entre
Porte de la Chapelle et Porte d'Asnières



Les noms des stations entre guillemets sont provisoires

Photomontages - intention d'aménagement après-projet

